



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 030-213000037-20241002-DCM202497-DE



Réf : DCM202497

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 04/07/2024

Notifiée aux élus le : 04/07/2024

Date de l'affichage : 04/07/2024

**OBJET : COMPTE-RENDU DES
DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
DE POUVOIR ET INFORMATION
SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS
ET CONSULTATIONS QUI ONT ÉTÉ
NOTIFIÉS DEPUIS JUILLET 2024**

SÉANCE MERCREDI 10 JUILLET 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-CINQ SEPTEMBRE à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 19 septembre 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Gilles TRAUJLET à Arnaud FOUREL Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Cédric BONATO à Joachim RAMS Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : NÉANT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine DUCHANGE

Rapporteur : Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes

Conformément à la délégation de pouvoirs consentie par délibération du conseil municipal du 11 juin 2020, M. le Maire présente les décisions prises depuis la séance précédente, dans les modalités prévues par les textes. Il rappelle que cette communication ne fait pas l'objet de débats ni d'un vote.

Il est rappelé que l'ensemble des décisions exposées ci-après sont consultables, dans leur intégralité sur le site de la ville : <http://www.ville-aigues-mortes.fr/>

Le Conseil Municipal

Vu les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article

L 2122.22 Prend acte des décisions municipales

suivantes :

- 44 DECLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX POUR LA MISE EN PLACE DE STATIONNEMENT VELOS
- 45 DEMANDE DE SUBVENTION PORTANT SUR LE PROJET DE MÉDIATION ET D'ANIMATION SOCIO SPORTIVE
- 46 DÉCISION RELATIVE À LA REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES TEMPORAIRES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL D'AIGUES-MORTES
- 47 REALISATION D'UN EMPRUNT DE 1 500 000€ ENTRE LA COMMUNE ET LE CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC
- 48 INDEMNITÉ TRANSACTIONNELLE SINISTRE - ROUBY ELISE

Hôtel de Ville - Place St Louis

30220 AIGUES MORTES

Tel. 04.66.73.90.90.

Fax : 04.66.53.86.09

- 49 ATTRIBUTION CONCESSION CINÉRAIRE M. BADIN
 50 REPRISE DE CONCESSION CINÉRAIRE M. BADIN
 51 DESIGNATION DL AVOCATS FREE – CAA DE TOULOUSE
 52 AVENANT MODIFICATION ODP CARROUSEL
 53 AVENANT MODIFICATION ODP PETIT TRAIN
 54 DESIGNATION DL AVOCAT DORNES-BOULES
 55 DESIGNATION DL AVOCAT MARIN
 56 DESIGNATION DL AVOCAT CICUTTI
 57 DESIGNATION DL AVOCAT PELVET YVES
 58 DESIGNATION DL AVOCAT PELVET WILLY
 59 DESIGNATION DL AVOCAT CABANIS
 60 DESIGNATION DL AVOCAT BOURRET
 61 DESIGNATION DL AVOCAT WOLFF
 62 DÉSIGNATION AVOCAT - MAITRE CORRAL - CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE
 DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NÎMES - M. RODRIGUES HELDER
 63 ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION CINÉRAIRE MME VILLAUME NÉE MERCIER
 64 RENOUVELLEMENT ATTRIBUTION CONCESSION FUNÉRAIRE MME
 ARCHINARD
 65 ATTRIBUTION CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILLE
 FONTAINE/BARTHELOT/ESPUCHE
 66 VENTE DE CAVEAU D'OCCAION FAMILLE FONTAINE/BARTHELOT/ESPUCHE

M. le Maire donne acte par ailleurs des décisions relatives à la passation de marchés dans divers domaines, s'agissant de travaux, fournitures et services (cf. annexe).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Pierre MAUMÉJEAN
 Maire d'Aigues-Mortes

Résultats du vote :

Délégation 202497	Compte-rendu des décisions prises par délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire	Cette communication ne fait pas l'objet de débats ni de vote
----------------------	---	--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication